

Thème « Syndicalisation et actions syndicales »

Consignes à respecter pour les remontées des congrès académiques

- ✓ **Aucune modification dans les deux premières colonnes (les numéros et le texte initial)**
- ✓ Tous les amendements académiques doivent apparaître dans la dernière colonne. **S'il n'y a aucune modification sur le paragraphe, la case doit rester vide !**
- ✓ **Les ajouts par rapport au texte initial seront identifiés par du gras + italique**
- ✓ **Les suppressions par rapport au texte initial seront identifiées par un barré simple sans gras, sans italique**
- ✓ Aucune couleur ne sera prise en compte dans les remontées académiques
- ✓ Aucun commentaire, suivi de modifications, note de bas de page, etc. ne devra être ajouté au document

N°	Texte initial	Vos amendements académiques
001	Thème « Syndicalisation »	
002	Syndicalisation	Syndicalisation <i>et actions syndicales</i>
003		
004	Rapporteuses - Rapporteurs	
005	Sandrine Charrier, David Coronat, Frédérique Rolet, Sophie Vénéritay	
006		<i>La gestion de la crise sanitaire s'accompagne d'une aggravation des atteintes aux libertés démocratiques et aux droits des salarié.e.s déjà à</i>

		<p><i>l'œuvre dans la Fonction Publique par la loi de transformation combattue par le SNES-FSU. Plus que jamais s'impose le besoin de défendre les personnels de l'Éducation nationale dans une dynamique collective qui ouvre aussi des alternatives à des orientations de régressions dans tous les domaines.</i></p> <p><i>Le SNES-FSU réaffirme avec force sa vision de l'adhésion syndicale : celle d'un engagement collectif permettant à l'outil syndical de défendre au mieux les collègues et leurs statuts, et celle d'un syndicalisme engagé pour le progrès social dans l'école comme dans la société.</i></p>
007	Depuis le dernier congrès, le nombre de syndiqués continue de diminuer.	
008		
009	Ce phénomène s'est amplifié depuis le début de la pandémie en 2020.	Ce phénomène ancien s'est amplifié depuis le début de la pandémie en 2020, la présence militante sur le terrain étant rendue difficile par le contexte sanitaire.
010		
011	Plusieurs explications à cela : la difficulté de réunir les collègues dans les établissements, un réseau de S1 moins dense, une charge de travail accrue qui pousse les collègues à se détourner des pratiques syndicales, l'imposition de réformes contestées dont celle de la loi de transformation de la Fonction publique (TFP).	<p>Plusieurs explications à cela : <i>l'enracinement de la crise du syndicalisme ; les offensives gouvernementales pour affaiblir le syndicalisme (entre autres, l'imposition de réformes contestées dont celle de la loi de transformation de la Fonction publique)</i>, la difficulté de réunir les collègues dans les établissements, un réseau de S1 moins dense, une charge de travail accrue qui pousse les collègues à se détourner des pratiques syndicales, l'imposition de réformes contestées dont celle de la loi de transformation de la Fonction publique (TFP). <i>et l'absence de grandes victoires syndicales.</i></p> <p><i>Plusieurs facteurs ont accéléré la crise du syndicalisme : d'une part l'accentuation de la pression managériale (néo-management public), qui détruit le collectif et accroît l'individualisation. D'autre part, à l'échelle nationale, la remise en cause des actions, les attaques contre toute forme de contestation (répression systématique des manifestations et des mouvements sociaux, loi de sécurité globale...) et contre le syndicalisme en général. Les collègues ont de plus en plus de difficultés à adhérer à des syndicats (pas seulement le SNES) dont ils perçoivent de plus en plus mal l'utilité.</i></p>
012		

013	Le SNES-FSU doit absolument trouver les moyens de renforcer son audience et le nombre de ses syndiqués.	<i>Sans nier l'importance du niveau de syndicalisation, qui détermine les moyens financiers dont nous disposons, la vraie question est celle de nos objectifs, de notre capacité à mobiliser et de nos victoires syndicales.</i>
014		
015	Notre conception du syndicalisme est fragilisée par la loi de transformation de la Fonction publique.	<p>Notre conception du syndicalisme est fragilisée par la loi de transformation de la Fonction publique. <i>Un pan de notre activité syndicale est fragilisé par la loi Fonction publique. Tout en réduisant les droits des fonctionnaires, la loi de transformation de la Fonction publique remet en effet en cause le rôle du syndicat dans la défense des droits individuels et collectifs des personnels.</i></p> <p><i>Notre conception du syndicalisme est multiforme : c'est en accompagnant par notre expertise les personnels dans la connaissance et la défense de leurs droits que nous avons pu faire de notre syndicalisme de lutte un syndicalisme de masse.</i></p> <p><i>L'empêchement de l'arbitraire que permettait le paritarisme est en effet considéré à juste titre par les libéraux au pouvoir comme une entrave au néo-management et donc à la casse des mobilisations des travailleurs en opposition aux contre-réformes qu'ils cherchent à développer.</i></p> <p><i>Le syndicalisme de transformation sociale ne fonctionne que si collègues ne sont pas victimes de l'arbitraire.</i></p> <p><i>C'est pourquoi notre action de défense des droits des personnels doit se poursuivre.</i></p> <p><i>Il est certain que dans un certain nombre de domaines où notre syndicat, majoritaire dans les instances paritaires, était particulièrement fort, notre action est entravée, dans certains cas empêchée, par la loi de transformation de la Fonction publique (suppression d'instances, déficit d'informations, absence de réponses de l'Administration, opacité...).</i></p> <p><i>Cette loi nous contraint à réorganiser notre travail, à adapter notre discours et notre action pour la défense des droits des personnels.</i></p>
016		
017	En minorant le rôle des CAP et en réduisant leur nombre, en diminuant le nombre d'élus, la loi TFP a des conséquences négatives sur le travail au plus près des personnels.	<p>En minorant le rôle des CAP et en réduisant leur nombre, en diminuant le nombre d'élus, la loi TFP a des conséquences négatives sur le travail au plus près des personnels. <i>n'est pourtant pas parvenue encore à détourner les collègues du recours à notre syndicat pour les questions de carrière et de mouvement.</i></p>
018		

019	<p>Dans ce contexte nouveau, quel rôle peut jouer le Snes-FSU pour les collègues sur les questions de carrière et de mouvement ?</p>	<p>Dans ce contexte nouveau, quel rôle peut jouer le Snes-FSU pour les collègues sur les questions de carrière et de mouvement ? Le rôle du SNES-FSU, en lien avec les questions de carrière et de mouvement et dans la défense des collègues, tout au long de leur carrière, demeure fondamental, même si l'opacité des règles et l'absence de temps libéré pour le suivi des opérations de gestion augmente la charge de travail des militants. Loin d'abandonner ce champ d'action, le SNES doit continuer de l'investir et mettre en avant son expertise en amont des opérations de carrière ou de mutation (conseils, maîtrise des mécanismes de promotion) et ses victoires (action en CAP recours rdvc par exemple). La formation de nouveaux militants et de nouvelles militantes doit permettre au SNES de conserver son expertise (organisation de stages de formation de militant.es aux niveaux national et académique). Le SNES-FSU doit retrouver la possibilité d'agir et de gagner politiquement sur les opérations de carrière et de mouvement, et continuer de porter la nécessité du rétablissement de toutes les prérogatives des CAP. Les CHS au niveau de l'établissement et les CHSCT aux niveaux départemental, académique et national ont aussi largement démontré leur caractère indispensable et les nombreux manquements de l'Institution concernant les conditions de travail des personnels ainsi que les risques psychosociaux. Ces commissions et comités sont des maillons essentiels pour assurer la sécurité de l'ensemble de la communauté éducative. La crise sanitaire a par ailleurs incontestablement fait des CHS et les CHSCT des maillons absolument essentiels pour assurer la sécurité de la communauté éducative. Ces commissions et comités doivent donc être maintenus, voir leurs attributions renforcées, et leur travail doit alimenter les revendications du SNES en ce qui concerne nos métiers.</p>
020		
021	<p>Sous quelles formes poursuivre et renouveler le conseil et l'accompagnement des collègues dans les opérations de gestion des personnels ?</p>	<p>Sous quelles formes poursuivre et renouveler le conseil et l'accompagnement des collègues dans les opérations de gestion des personnels ? Le SNES-FSU renouvelle les modalités de conseil et d'accompagnement des collègues dans les opérations de gestion des personnels. Il doit continuer de faire évoluer ses interventions auprès de l'Administration pour obtenir des réponses, pour reconquérir les droits perdus, pour gagner de nouveau des avancées. Pour cela, il doit continuer d'inciter les collègues à se saisir massivement des opérations de recours, interpeller par tous les moyens, l'Administration pour relayer</p>

		<p><i>ces demandes, communiquer et médiatiser largement toute forme de déni du dialogue social, toute absence de réponse, ainsi que toute forme de passe-droits ou d'inéquité de traitement.</i></p> <p><i>Pour faire obstacle à l'objectif poursuivi, avec la TFP, de destruction de tout rempart contre l'arbitraire, c'est bien en continuant de porter syndicalement la défense individuelle et collective de la Profession que nous continuerons de combattre cette politique néo-libérale.</i></p>
022		
023	<p>Les S1 jouent un rôle clé dans la syndicalisation mais leurs difficultés sont bien réelles (isolement, etc.). Comment rompre cet isolement et les difficultés locales ?</p>	<p>Les S1 jouent un rôle clé dans la syndicalisation mais leurs difficultés sont bien réelles (isolement, etc.). Comment rompre cet isolement et les difficultés locales ?</p> <p><i>L'isolement des S1 s'est accéléré avec la désyndicalisation. Le départ en retraite de syndiqués jouant un rôle moteur et ancien, le non-renouvellement d'adhésion de syndiqués, pour certains critiques face à l'action du SNES-FSU ont renforcé cet isolement, conduisant à la multiplication de « déserts syndicaux ».</i></p> <p><i>Le contexte particulier de pandémie que nous traversons a encore renforcé cet isolement de nos structures syndicales locales. Toutefois, la persistance de notre besoin de liens entre les différents échelons locaux du SNES a permis d'explorer de nouveaux types de relations. Des collectifs départementaux, structures informelles du SNES, se sont tenus à intervalles plus réguliers et avec davantage de participants grâce aux téléconférences organisées par les S2. Si de telles réunions ne peuvent se substituer à celles plus « classiques » en présentiel), elles ont facilité la participation plus active de S1 qui restaient éloignés de réunions départementales. La combinaison de téléconférences et de réunions en présentiel sera donc à poursuivre, hors contexte de pandémie, pour augmenter le nombre de militants actifs, au moins au niveau départemental.</i></p> <p><i>Le SNES-FSU à tous ses niveaux doit permettre au S1 de fonctionner comme un collectif, et non reposer sur une seule personne, permettant ainsi d'éviter les discriminations subies par certains militants.</i></p> <p><i>Les sections académiques et départementales doivent renforcer les liens avec les S1, les aider à renforcer les collectifs. Cela passe par une présence sur le terrain à travers les tournées, par des contacts directs et personnels par le biais des sections départementales (envoi des mails, appels téléphoniques, un accompagnement actif du SNES-FSU face aux</i></p>

		<i>éventuelles difficultés liées à l'exercice du rôle...), et autres actions ainsi que par les stages à destination des S1. Le SNES FSU doit structurer localement les mobilisations, favoriser localement le lien entre syndiqués et syndicats de la fédération à l'échelle du bassin ou de l'agglomération, permettant d'informer à l'occasion des temps forts de l'année (rentrée, mutations, organisation des actions et grèves, questions sociales et enjeux de société...), mais aussi de distribuer le matériel et d'associer les S1 à la vie interne du SNES et de la FSU. Des outils doivent aussi être développés pour faciliter l'action locale des syndiqués et une meilleure connaissance des droits de l'ensemble des personnels.</i>
024		
025	Comment conserver ce lien de proximité avec les collègues ?	<i>Les liens entre les sections et syndiqués doivent être renforcés par la présence plus grande des militants des sections académiques et départementales, par exemple lors d'HMIS. Cela peut prendre aussi la forme d'AG à l'échelle d'une commune, d'un bassin ou d'un département. Cela passe aussi par les accompagnements d'audience, les interventions auprès de l'Administration, les stages syndicaux...</i>
026		
027	Paradoxalement, ce sont les catégories qui ont le plus besoin du soutien du syndicat qui s'en détournent le plus.	
028		
029	Il faut d'abord faire mieux connaître le SNES-FSU auprès des jeunes et des entrants dans le métier.	
030		
031	Quels outils peuvent être développés à destination des stagiaires et des étudiants ?	Quels outils peuvent être développés à destination des stagiaires et des étudiants ? <i>Le SNES-FSU doit poursuivre son action pour se faire connaître des stagiaires et permettre aux nouveaux collègues de connaître leurs droits et le rôle du syndicat. Il doit continuer de proposer des stages à destination des stagiaires et néo-titulaires, être présent régulièrement à l'INSPE et dans les journées d'accueil institutionnelles. Le SNES-FSU doit permettre au S1 de jouer un rôle d'accueil et d'accompagnement des stagiaires.</i>
032		
033	Comment renforcer la syndicalisation des AESH et des AED ?	Comment renforcer la syndicalisation des AESH et des AED ?
034		
035	En articulation avec nos analyses sur les réformes, la défense des droits collectifs, comment renforcer l'aide que les collègues attendent du syndicat, notamment les plus	En articulation avec nos analyses sur les réformes, la défense des droits collectifs, comment renforcer l'aide que les collègues attendent du

	précaires ?	syndicat, notamment les plus précaires ?
036		<p><i>La question du positionnement de notre syndicat vis à vis des personnels les plus précaires, parmi lesquels les AESH, les AED et, bien évidemment les contractuels, se pose de manière prégnante. Le taux de syndicalisation des contractuels, particulièrement nombreux, reste très faible. Un certain nombre de difficultés pour s'adresser aux non titulaires sont sans doute structurelles (personnels changeant fréquemment d'établissement et donc souvent peu connus par leurs collègues, salariés très peu informés sur leurs droits, notamment syndicaux, etc). Nous partageons l'idée que le combat contre la précarité est indissociable de la préservation de notre service public et ne peut être résolu sans titularisation. Cet objectif doit être atteint en proposant un véritable plan de titularisation s'adressant à tous, permettant la résorption de la précarité par le réemploi à temps complet avec dispense des épreuves théoriques ou accès à un concours réservé avec décharge de service. Ce plan ambitieux doit correspondre aux besoins considérables du Service public d'éducation. Il sera accompagné d'une formation adaptée et répondant aux besoins des personnels. Pour les personnels contractuels non ressortissants européens ne pouvant pas accéder à la titularisation, le SNES-FSU doit repenser ses mandats. La clause de nationalité, si souvent invoquée, ne doit-elle pas être réinterrogée ?</i></p>
037	On pourrait envisager, par exemple, d'accorder aux contractuels en CDD adhérents une aide financière, sur justificatif, pour les frais de déplacement non pris en charge par le rectorat, faute d'établissement de rattachement.	<p>On pourrait envisager, par exemple, d'accorder aux contractuels en CDD adhérents une aide financière, sur justificatif, pour les frais de déplacement non pris en charge par le rectorat, faute d'établissement de rattachement.</p> <p><i>En articulation avec nos analyses sur les réformes, la défense des droits collectifs, le SNES-FSU doit renforcer l'aide que les collègues attendent du syndicat, notamment les plus précaires, en rendant plus visibles les droits syndicaux et le soutien professionnel que peut apporter le SNES. C'est notamment en luttant pour conquérir des droits nouveaux pour les plus précaires que le SNES-FSU doit renforcer son soutien envers eux. Nos mandats pour les personnels précaires doivent être reconstruits au plus près des demandes de ces personnels en lien avec nos mandats pour le Service public d'éducation. C'est en étant au plus près des revendications des personnels précaires et en portant avec force nos mandats pour ces professions que nous pourrons les amener à la syndicalisation.</i></p>

Comment renforcer la syndicalisation des AED ?

*Historiquement les missions confiées aujourd'hui aux AED étaient réservées aux étudiants boursiers. Ils ont longtemps été le symbole de la réussite scolaire d'élèves issus de catégories socio-professionnelles défavorisées et représentaient un exemple pour les élèves dans les établissements scolaires. Le recrutement académique permettait à ces étudiants d'être recrutés selon des critères sociaux et de poursuivre leurs études dans des conditions matérielles satisfaisantes. Aujourd'hui, le manque d'attrait salarial, les conditions de travail dégradées, l'impossibilité de concilier études et temps de présence plus important dans les établissements scolaires ont entraîné une crise de recrutement et un éloignement des valeurs que portaient les anciens MI-SE. Le retour au statut de ces derniers permettrait, à la fois de démocratiser à nouveau l'accès aux études universitaires et de rendre plus attractive les fonctions d'AED. Ne faudrait-il pas envisager un 2ème statut pour adapter les besoins aux conditions spécifiques d'emploi dans certaines zones géographiques ? **(voir contribution Vies scolaires Thème Education)***

Comment renforcer la syndicalisation des AESH ?

Depuis la mise en place du nouveau cadre de gestion des AESH et des PIAL en 2019, il apparaît plus que jamais indispensable de dissocier, dans nos écrits et dans nos discours, le secteur AED du secteur AESH. Trop de chefs d'établissement méconnaissent les missions des AESH, que la circulaire de mai 2017 définit pourtant clairement, et continuent d'exercer des pressions sur ces personnels en leur confiant des missions qui ne leur incombent pas. À nous, dans notre travail syndical, de combattre ces dérives et de défendre cette spécificité des AESH en créant au SNES-FSU Versailles un véritable secteur, construit autour d'un collectif de militants des quatre départements de l'académie. C'est grâce à ce collectif, formé au nouveau cadre de gestion, que pourront se développer chaque année des formations syndicales dans les quatre départements, pour informer et sensibiliser les personnels sur leurs droits et les armer pour de futures mobilisations.

Ces formations devront permettre également de développer des échanges plus étroits entre des personnels pluricatégoriels (AESH, enseignants, coordo ULIS) pour renforcer ce lien, essentiel dans notre lutte pour une titularisation et une professionnalisation des AESH, au sein du S1 des différents établissements. Enfin, il est important, pour

		<i>ancrer plus largement les AESH dans une réflexion sur les enjeux de l'école inclusive, d'amorcer une discussion avec le SNUipp-FSU sur la syndicalisation de bon nombre de personnels, acteurs de l'école inclusive relevant du 1er degré et exerçant pourtant dans le 2nd degré. Car c'est aussi en développant le lien entre AESH et coordo ULIS, que nous parviendrons à renforcer la syndicalisation des un.es et des autres pour les inscrire dans une pensée militante sur la construction d'une véritable école inclusive.</i>
039	Ceci pourrait aussi concerner les stagiaires qui n'obtiennent pas le remboursement des frais réels de déplacement.	Ceci pourrait aussi concerner les stagiaires qui n'obtiennent pas le remboursement des frais réels de déplacement.
040		
041	Chaque secteur (non-titulaires, AED-AESH, FIC-EDM, Métier-Catégories, retraités) pourrait produire une trame de « livret pratique » à compléter par les S3 avec tous les droits et aides disponibles (coordonnées des services sociaux des rectorats, MGEN, CAF, habitat social, etc.), livret réservé aux adhérents.	Chaque secteur (non-titulaires, AED, AESH , AED-AESH, FIC-EDM, MLDS, Égalité professionnelle, GRETA , Métier-Catégories, retraités) pourrait produire une trame de « livret pratique » à compléter par les S3 avec tous les droits et aides disponibles (coordonnées des services sociaux des rectorats, MGEN, CAF, habitat social, etc.), livret réservé aux adhérents.
042		
043	Quels autres dispositifs proposer ?	<i>Les stages sont un outil indispensable pour maintenir le contact avec les syndiqués, surtout les plus jeunes collègues. Ils doivent être organisés aux différentes échelles et porter sur des thèmes qui interrogent les collègues comme les droits des personnels, la lutte contre le néo-management, etc.</i>
044		
045	Dans une profession en perpétuel renouvellement, dans un contexte où la culture de l'engagement syndical est considérée avec plus de distance, il est indispensable de valoriser l'acte de se syndiquer au Snes-FSU, en amont mais aussi lors de l'adhésion.	Dans une profession en perpétuel renouvellement, dans un cadre visant à valoriser l'individu au détriment du collectif, l'engagement syndical semble plus difficile. dans un contexte où la culture de l'engagement syndical est considérée avec plus de distance, Il est indispensable de valoriser l'acte de se syndiquer au Snes-FSU, en amont mais aussi lors de l'adhésion. Se syndiquer au SNES-FSU c'est adhérer à une fédération de la fonction publique permettant de recréer du collectif dans l'établissement, au niveau des différents métiers .
046		
047	Avant l'adhésion, dans les campagnes, l'accent sera mis la conception du syndicalisme porté par le Snes-FSU, son projet pour l'École mais aussi ce qu'il apporte concrètement à ses adhérents (réseau de proximité, stages, mobilisations et actions collectives, conseils individuels, outils pour la réflexion pédagogique et les pratiques professionnelles...).	Avant l'adhésion, dans les campagnes, l'accent sera mis la conception du Les campagnes de syndicalisation présenteront les alternatives de progrès portées par le SNES-FSU, le syndicalisme porté par le Snes-FSU, son projet pour l'École mais aussi ce qu'il apporte concrètement à ses adhérents (réseau de proximité, stages, mobilisations et actions collectives, conseils individuels, outils pour la réflexion pédagogique et les pratiques professionnelles...).

048		
049	Il convient de marquer le temps fort de la première adhésion au SNES-FSU : aujourd'hui, parmi d'autres, elle n'est pas suffisamment valorisée.	
050		
051	Un kit d'accueil donnant les clés pour comprendre le SNES-FSU : structure, contacts nationaux et locaux, outils syndicaux, ressources disciplinaires seront particulièrement mises en avant.	<p>Un kit d'accueil stage de présentation du SNES-FSU aux nouveaux adhérents sera proposé, ainsi que du matériel donnant les clés pour comprendre le SNES-FSU : structure, contacts nationaux et locaux, outils syndicaux, ressources disciplinaires réflexion sur le métier seront particulièrement mises mis en avant.</p> <p>Afin d'amener les nouveaux adhérents vers l'engagement militant, le SNES-FSU proposera systématiquement lors de toute première adhésion la participation à un stage destiné à présenter le syndicat, la fédération à laquelle il appartient, son histoire, sa structure, ses tendances et ses outils de lutte. L'objectif de ce stage sera aussi bien de développer la culture syndicale que de faciliter l'engagement militant des nouveaux adhérents.</p> <p>Il faudra prêter attention à l'attractivité de ces stages (convivialité, profil des intervenants, intérêt du programme...).</p>
052		
053	Le SNES-FSU mettra en pratique ses mandats de Rennes portant sur le métier et les pratiques professionnelles.	Le SNES-FSU mettra en pratique ses mandats de Rennes portant sur le métier et les pratiques professionnelles.
054		
055	Des thématiques seront identifiées à échéances régulières et feront l'objet d'un travail approfondi qui irriguera ensuite l'appareil militant pour mieux être proposé à la profession.	Des thématiques seront identifiées à échéances régulières et feront l'objet d'un travail approfondi qui irriguera ensuite l'appareil militant pour mieux être proposé à la profession.
056		
057	Des focus disciplinaires réguliers seront proposés pour faire le point sur l'actualité et les débats de fond d'une discipline, relayé ensuite à travers les différents outils de communication du SNES-FSU.	<p>Des focus disciplinaires réguliers seront proposés pour faire le point sur l'actualité et les débats de fond d'une discipline, relayé ensuite à travers les différents outils de communication du SNES-FSU.</p> <p>Le SNES-FSU continuera de mener son action de réflexion tant sur les métiers que sur les contenus, tout particulièrement pour affirmer notre conception de nos métiers. Bien loin de proposer des activités clefs en mains ou de prescrire de bonnes pratiques, l'action du SNES doit être politique et claire et permettre aux personnels de se défendre face aux problèmes qu'ils rencontrent (injonctions pédagogiques, attaques contre la conception du métier), en se réaffirmant comme concepteurs de leur enseignement.</p>
058		

059	Pour la syndicalisation des retraités, le départ à la retraite est un enjeu crucial pour assurer la continuité syndicale, il faut favoriser les initiatives avant la fin de l'activité professionnelle.	
060		<p><i>L'attachement à la profession exercée et au syndicat qui en a porté les revendications et les luttes est une des motivations de rester syndiqué.e à la retraite pour environ 30% des nouveaux retraités (taux très exceptionnel de 50% cette année). La syndicalisation des retraité.e.s n'est pas suffisamment ressentie comme nécessaire alors que la conquête par les salarié.e.s du droit à la retraite avec la reconnaissance de la pension comme salaire continué est violemment remis en cause. Et les difficultés sont réelles pour les militant.e.s de résister à une érosion des adhésions au fil du temps tant les causes en sont diverses et ne concernent pas toujours l'activité du secteur retraité.e.s.</i></p> <p><i>Les attaques contre le pouvoir d'achat des pensions et l'objectif affiché de paupériser les retraité.e.s, l'âgisme, ce que mettent en jeu les accidents de la vie (accès aux soins, perte d'autonomie) orientent la réflexion et les revendications des retraité.e.s vers les questions portant sur la redistribution des richesses, la justice fiscale, le financement de la Sécurité Sociale en fonction du modèle social choisi comme référence.</i></p> <p><i>Ces questions doivent conduire à renforcer l'information et la formation de tous les syndiqué.e.s en tant qu'acteurs et actrices dans la société.</i></p> <p><i>Le SNES doit aussi contribuer à renforcer des revendications devenues beaucoup plus sensibles chez les retraité.e.s, comme le coût de l'accès à la culture par exemple.</i></p> <p><i>La nécessité d'un syndicalisme des retraité.e.s reste à défendre pour porter des alternatives aux caricatures et aux mesures de régression. Elle demande aussi une meilleure visibilité des activités du secteur des retraité.e.s dans les publications générales et sur les sites du SNES, en leur y accordant une place dans la rubrique « personnels » plus visible que le blog actuel et plus de nature à leur faciliter le lien avec les revendications de la Profession.</i></p> <p><i>Le front unitaire construit par les retraités est un atout majeur pour les luttes. Il ne peut remplacer la réflexion de l'ensemble du SNES sur les convergences de fait entre un certain nombre de revendications des actifs et des retraités qui posent des fondements pour une société du mieux-vivre à tous les âges.</i></p>
061	Augmenter le nombre de syndiqués passe aussi par une meilleure diffusion de notre message.	Augmenter le nombre de syndiqués passe aussi par une meilleure diffusion de notre message.

		<p><i>Il faut mieux faire connaître l'action du SNES-FSU, et notamment dans les instances, au niveau local pour montrer aux syndiqués l'importance du collectif et mettre en valeur le travail mené et son efficacité.</i></p> <p><i>Le SNES-FSU encourage en particulier les sections syndicales à réclamer un espace collaboratif réservé aux communications syndicales, sur l'ENT. Cet espace visible par tous sera utilisé à la façon d'un panneau syndical.</i></p>
062		
063	<p>Les remises en cause sont multiples : collectifs se présentant comme plus efficaces que des syndicats soi-disant dépassés, érosion du nombre de syndiqués, discours caricaturaux sur une position syndicale conservatrice et réfractaire au changement...</p>	<p><i>La communication du SNES-FSU doit continuer de déconstruire les remises en cause sont multiples : collectifs se présentant comme plus efficaces que des syndicats soi-disant dépassés, érosion du nombre de syndiqués, discours caricaturaux sur une position syndicale conservatrice et réfractaire au changement...attaques dont est victime le syndicalisme. Concernant les différents collectifs dont certains se présentent comme plus efficaces que les syndicats, ils peuvent parfois séduire les collègues notamment de jeunes collègues et les plus précaires, le SNES-FSU doit prendre en compte ce phénomène. Il doit participer aux collectifs dont les revendications et les positionnements permettent un débat constructif pouvant converger vers des revendications et actions communes.</i></p> <p><i>Ainsi, le SNES-FSU pourra faire la démonstration de l'efficacité de l'outil syndical dans le but de mener des actions les plus larges possibles. Il pourra ainsi susciter l'adhésion de collègues dont on avait perdu la confiance.</i></p> <p><i>En parallèle, le SNES-FSU doit structurer son action syndicale à tous les niveaux pour construire les mobilisations sur ses mandats.</i></p>
064		
065	<p>Les formes d'engagement sont aujourd'hui de plus en plus diverses au détriment, parfois, de l'engagement syndical.</p>	<p>Les formes d'engagement sont aujourd'hui de plus en plus diverses au détriment, parfois, de l'engagement syndical.</p>
066		
067	<p>Les mobilisations de ces trois dernières années (retraites, bac) ont montré que notre structure syndicale restait la plus à même d'organiser, relayer, amplifier la mobilisation.</p>	<p>Les mobilisations de ces trois dernières années (retraites, bac) ont montré que notre structure syndicale restait la plus à même d'organiser, relayer, amplifier la mobilisation.</p> <p><i>Le Gouvernement persiste dans une politique qui pérennise et accroît les inégalités, entérine le détournement des richesses produites et multiplie les attaques contre la protection sociale, contre les libertés, l'accès aux soins, à la culture... Ces politiques sont contraires à l'intérêt général et au choix de société que le SNES-FSU défend. Par la constance et la</i></p>

		<i>continuité de son action, le SNES-FSU doit contribuer à montrer que d'autres choix sont possibles.</i>
068		
069	Quels outils de communication développer à destination de la profession, en particulier des non-syndiqués, pour mettre en avant, au quotidien, les multiples raisons de se syndiquer au Snes-FSU (activités militantes, médiatiques, etc.), mieux faire connaître nos interventions en faveur des personnels et nos propositions ?	<i>Sans renoncer à la publication d'articles de fond, le SNES-FSU doit s'emparer des outils de communication, notamment les réseaux sociaux, pour mettre en avant les raisons de se syndiquer au SNES-FSU et faire connaître nos interventions en faveur des personnels et nos propositions. Cela doit être le moyen de relayer nos actions locales et nationales, nos publications, nos stages et réunions... Pour cela, il faut travailler sur l'infographie pour rendre les publications plus visuelles. Cela pourrait également être utilisé pour rendre les articles plus attractifs. La question se pose de la participation dans les divers groupes facebook par exemple (TZR, stagiaires, néo-titulaires, disciplinaires ou non...).</i>
070		

Thème adopté par 85 voix POUR, 0 CONTRE, 2 abstentions et 0 NPPV.